

Sous Charles Michel, les dépenses de l'Onem auront baissé de 30%

Kris Peeters présente sa note de politique générale, ce mercredi, à la Chambre. Il tire un premier bilan de cette législature en termes d'emploi et y pointe un fort recul des dépenses de chômage.

NATHALIE BAMPS

Certains chiffres valent mieux qu'un long discours. Sous cette législature, le gouvernement Michel aura fait baisser les dépenses de l'Office national de l'emploi (Onem) de 30,8% (période 2013-2019). Soit 2,9 milliards d'euros. Un tiers du budget. Ce n'est pas une paille, mais une poutre. Et c'est ce que va expliquer le ministre de l'emploi aujourd'hui devant les députés à la Chambre.

Kris Peeters présente sa note de politique générale 2018 devant la commission Affaires sociales. La dernière de cette législature. L'occasion pour le ministre de faire le point sur ses dossiers, tracer les dernières lignes du grand chantier entamé en début de législature, et brosser un premier bilan avant de franchir la ligne d'arrivée.

On connaît par cœur le refrain des «jobs jobs», les 2019.000 emplois qui devraient avoir été créés sous cette législature (prévisions 2019 comprises), dit le premier ministre Charles Michel.

On connaît aussi celui de la hausse du taux d'emploi, que Kris Peeters ne se privera pas de rappeler encore aujourd'hui: 68,5% en 2013 contre 67,2% en 2018. Un résultat qui ne semble pas mirobolant (le ministre reconnaît même une «stagnation» depuis 2010), mais qui est due aussi à une baisse assez forte du nombre d'hommes actifs. «On a ainsi vu une baisse de 0,1% du taux d'emploi des hommes entre 2010 et 2017, alors que celui des femmes a progressé de 2%», explique Kris Peeters. Reste que le taux d'emploi des hommes est toujours nettement

supérieur à celui des femmes (73,4% en 2017, contre 63,6% pour les femmes).

Pour focaliser encore un instant sur le taux d'emploi, le ministre pointera aussi la hausse conséquente du taux d'emploi des travailleurs plus âgés: dans la catégorie des 55-64 ans, le taux d'emploi a atteint 48,3% en 2017, contre 41,7% en 2013. Ce qui montre aussi que l'on approche doucement de l'objectif fixé par l'Union européenne d'atteindre un taux d'emploi de 50% pour cette catégorie d'âge en 2020.

Chômage à 7%

On connaît enfin le constat du recul du chômage. Le taux de chômage (version Eurostat) est à 7%, soit moins que la moyenne européenne (7,5%). Le nombre de demandeurs d'emplois est passé sous la barre symbolique des 400.000, expliquera encore Peeters aujourd'hui. Même si ces chiffres sont controversés par les syndicats, qui pointent à chaque sortie de nouvelles statistiques que ces données ne tiennent pas compte des chômeurs exclus et de tous ceux qui ne perçoivent plus, ou pas, d'allocations. Comme les 60.000 jeunes en attente.

Et donc, pour les syndicats, il n'y a pas 350.000 demandeurs d'emplois, mais 533.000 (chiffres de septembre 2018).

6,6 milliards de dépenses

En attendant, les dépenses de l'Onem, elles, ont bel et bien baissé. Kris Peeters détaille les résultats. En 2017, les dépenses ont baissé de 554 millions d'euros, entre 2014 et 2018, elles ont reculé de 2,03 milliards. Et les projections calculées par l'Onem donnent encore une diminution attendue de

401 millions en 2019.

Au total, on arriverait donc à un budget dépense pour l'Office national de l'emploi de 6,6 milliards en 2019, contre 9,5 milliards encore en 2013. «Cette évolution à la baisse s'explique par une conjoncture économique plus favorable qu'il y a quatre ans, détaille le ministre de l'Emploi dans sa note, ainsi que par l'évolution démographique et en particulier par les réformes structurelles du chômage destinées à stimuler l'activité économique et l'emploi.» Et qui dit hausse de l'emploi (soutenue aussi par le saut d'index en 2014 et 2015) dit, logiquement, baisse du chômage.

Les dépenses du chômage ont plus fortement baissé dans le régime des RCC (chômage avec complément d'entreprise, anciennement prépensions) que dans les autres catégories: -37,6% sur la législature, contre -29,5% dans le chômage proprement dit, et 29,4% dans les régimes de crédit temps et congés thématiques.

Au total, on arrive à un budget dépenses pour le chômage proprement dit de 5 milliards, contre 1 milliard pour les régimes de prépension et 586 millions pour les congés thématiques et autres crédits-temps.

LES DÉPENSES DE L'ONEM ONT BAISSÉ D'UN TIERS SUR LA LÉGISLATURE



Les projections de l'Onem annoncent encore une baisse de 401 millions en 2019.